

Nature de l'acte : 3.5

DECISION N° 2026_228

Mis en ligne le 01.10.2026
Transmis le 01.10.2026...

ATTRIBUTION DE LA CONCESSION - N°2026-000044 AU CIMETIÈRE DE L'EGALITÉ
FAMILLE PASSELERGUE - ÎLOT 3 RANG 12 TOMBE 13

Le Maire de Lourdes,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L2122-18, L2122-22, L2122-23, L2223-3, L2223-14, L2223-15, L2223-16 et L2223-17

Vu l'arrêté du 30 septembre 1977 portant règlement général sur la police des inhumations et des cimetières communaux,

Vu l'arrêté du 7 juin 2007 portant règlement des cimetières communaux relatif au jardin du souvenir et au columbarium,

Vu la délibération du Conseil municipal adoptant les tarifs en vigueur au jour de la demande,

Vu la délibération n°6 du Conseil municipal du 27 mars 2026 autorisant le maire, pour la durée de son mandat, à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

Vu l'arrêté n°2026_04_428 du 8 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Michel LABADY,

Vu la demande formulée le 29 septembre 2026 par Mme PASSELERGUE Anne, domiciliée à Lourdes (Hautes-Pyrénées), 45 Avenue du Mal Juin, et tendant à obtenir une concession de terrain dans le Cimetière de l'Egalité afin de fonder une sépulture familiale.

DECIDE

ARTICLE 1 - Il est accordé dans le Cimetière de l'Egalité, à Mme PASSELERGUE Anne une nouvelle concession de terrain de 30 ans afin d'y fonder une sépulture Familiale, prenant effet le 29 septembre 2026 et arrivant à expiration le 29 septembre 2056 moyennant la somme de quatre cents euros qui a été versée.

Le numéro attribué à la concession est : 2026-000044.

ARTICLE 2 - Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera :

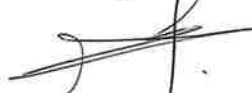
- inscrite au registre des délibérations,
- publiée sur le site internet de la ville

- transmise à la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

Compte rendu en sera donné au Conseil municipal lors de la prochaine réunion.

Fait à Lourdes, le 29/09/2026

Par délégation du Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J-M Labady', written over a horizontal line.

Jean-Michel LABADY
Adjoint au Maire